



COMMISSION

"ECONOMIES D'ENERGIE, PERFORMANCES ENERGETIQUES ET ENERGIES RENOUVELABLES"

13 juin 2022



SIED 70



territoire
d'énergie
HAUTE-SAÔNE

ORDRE DU JOUR

- _ Jury de « l'appel à projets » concernant la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments
- __ Point d'avancement des activités MDE –EnR
- _ Questions diverses

Appel à projets 2022

Examen des dossiers

Voir Tableau d'analyse excel

Appel à projets 2022

Au vu du résultat de l'appel à projets 2022 et de la qualité des dossiers présentés, il est proposé d'abonder la somme allouée à cet appel à projets du montant nécessaire à l'attribution des subventions pour l'ensemble des dossiers classés à l'issue du jury du 13 juin 2022.

Appel à projets 2023

Au vu du nombre de candidatures désormais conséquent à l'appel à projets et afin d'éviter l'éviction de projets de valeurs, il est proposé de repasser à un jury annuel qui pourrait avoir lieu début février afin de permettre aux candidats et au SIED 70 d'établir leurs budgets avec le maximum de paramètres.

Bilan des chaufferies du SIED 70

Chaufferie de Scey : les réparations de l'automate sont en cours pour permettre un redémarrage de la chaudière bois en septembre 2022. Une extension est en cours d'étude pour raccorder la maison de la culture, la ressourcerie et echosystem

Chaufferie de Gy : le cabinet Fluidys a été mandaté pour établir le cahier des charges de l'extension vers l'EHPAD.

Des visites de la chaufferie seront organisées les 24 et 25 juin 2022 à l'occasion des journées portes ouvertes des Energies renouvelables

Chaufferie de Marnay : un nouveau raccordement de particulier est à l'étude.

Bilan des chaufferies du SIED 70

Projet de chaufferie de Moimay : le nouveau marché d'études a été attribué au Bureau d'Etudes INDDIGO.

Projet de chaufferie de Gevigney : le marché d'études est en cours de négociation.

Bois énergie : études de faisabilité

Dossiers initiés depuis l'accord cadre à bons de commandes

Nom de la collectivité	Date convention SIED 70	Nb de bâtiments	Date de notification du marché	Réunion de démarrage	Rendu intermédiaire	Rendu final	Rapport final	Puissance bois	MWh sortie bois	Tonnage plaquettes forestières	Coût d'investissement
LURE	02/03/21	24	01/08/21	20/09/21	17/05/22	septembre					
SYNDICAL DES ECOLES D'APREMONT	03/12/21	3	03/12/21	15/12/21	02/02/22	02/03/22	14/03/22	60 MWh	161 MWh	46 tonnes	230 000 €
VELESMES - ECHEVANNE	01/02/22	4/5	25/01/22	18/02/22	15/04/22						
COISEVAUX	10/02/22	3 + logements	24/02/22	24/02/22	22/03/22	19/05/22	20/05/22				
CHAMPLITTE		16									
PURGEROT	22/04/22	3	25/04/22	10/06/22							
BOREY	31/03/22	4	31/03/22	12/04/22	09/06/22						
BOULIGNEY	31/03/22	7	31/03/22	11/04/22	05/05/22	31/05/21					
CORRE		4/5									
LUXEUIL-LES-BAINS		3									

Hydroelectricité : Pont sur l'Ognon

Le marché d'études a été attribué à Consult Hydro.

Une réunion de lancement est prévue début juillet 2022

études de substitution énergie fossile

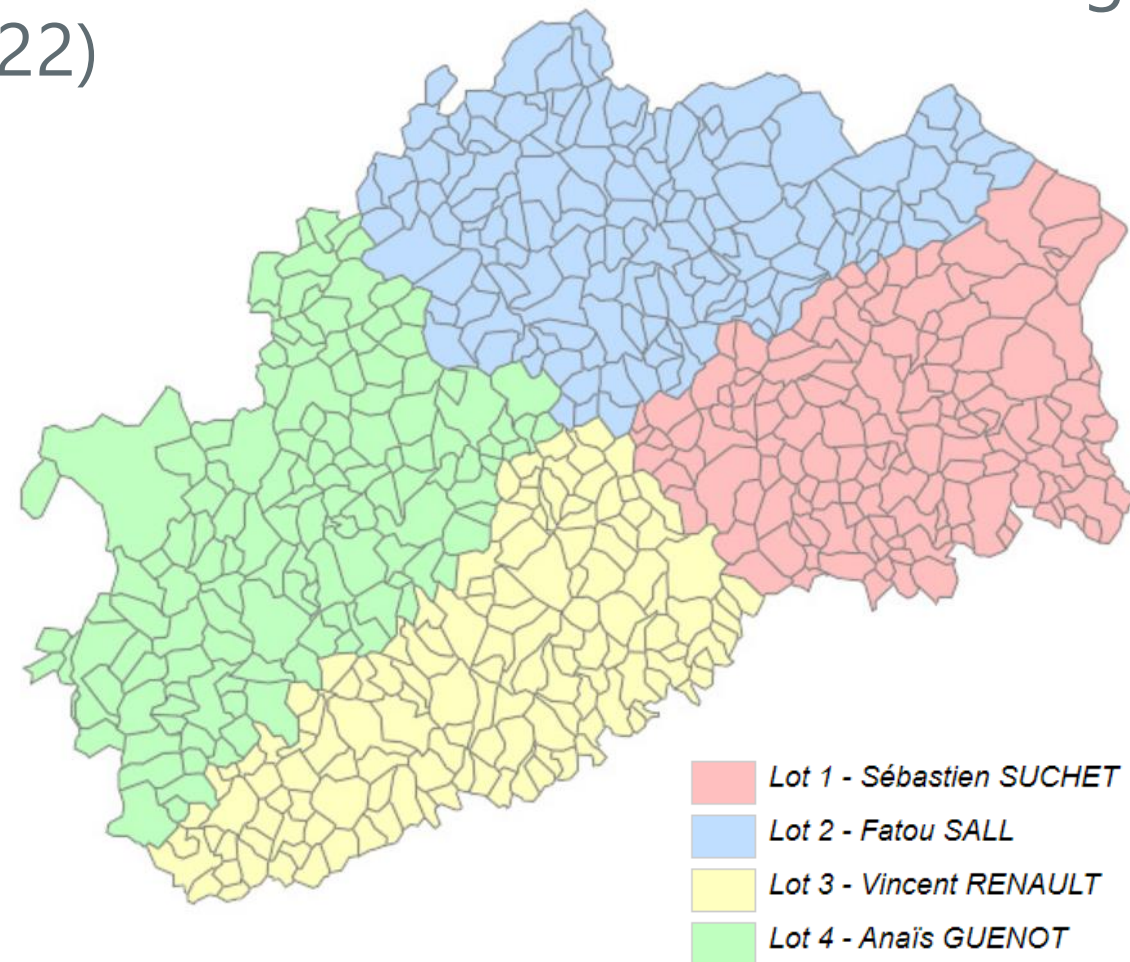
Nom de la collectivité	1re rencontre avec élus (ADERA/SIED 70)	Coût de l'étude	Date de notification du marché	Réunion de démarrage avec BET/SIED 70	Rendu final	Bâtiments concernés	Energie actuelle	ENR	Puissance	MWh sortie bois	Taux ENR	Coût d'investissement
MAILLEY-CHAZELOT	05/07/2021	2 200 €	06/12/2021	16/12/2021	24/01/2022	Eglise	Fioul					
LA CREUSE	04/06/2021	2 500 €	03/01/2022	13/01/2022	04/03/2022	Mairie	Propane	PAC	18 kW		100%	28 725,45 €
syndicat scolaire de VITREY/MANCE	28/09/2021	2 700 €	04/02/2022	15/02/2022	21/03/2022	Ecole	Fioul	Granulés	65 kW	80 MWh	100%	41 667,00 €
VELET	03/06/2021	2 950 €	01/03/2022	09/03/2022	25/04/2022	Ecole + Mairie	Fioul	Granulés	60 kW	73 MWh	100%	172 050,00 €
COLOMBE LES VESOUL	15/02/2022	2 500 €	31/03/2022	31/03/2022	21/04/2022	Cure (logements)	Fioul					
MONT-SAINT-LEGER	31/03/2022					Mairie	Fioul					

Le Conseil en énergie partagé

Au 13/06/22, **121** communes adhèrent au service de conseil en énergie partagé (**12** nouvelles adhésions en 2022)

Pour mémoire, le service est composé de 4 agents qui se répartissent sur 4 secteurs

Sébastien SUCHET a été recruté le 01/03/2022 et a repris le secteur 1.



Le Conseil en énergie partagé

Au 13/06/22, pour l'année 2022, 34 audits ont été lancés pour un montant total de 76 885 € HT (88 audits et 160 605,00 € en 2021)

Bilan depuis le début du dispositif :

101 audits terminés

54 audits en cours

Délai de réalisation désormais imposé au Bureau d'Etudes : 4 mois

Questions diverses : groupement d'achat granulés

La consultation pour le groupement d'achat de granulés a été déclarée infructueuse :

- _ une seule entreprise a répondu
- _ elle ne s'engage pas au-delà d'un mois compte tenu de l'augmentation actuelle des prix et de la pénurie de la matière première.

Une nouvelle consultation va être lancée sous la forme d'un accord cadre avec remise en concurrence mensuelle.

Questions diverses : groupement d'achat d'électricité

Compte tenu de l'évolution des prix pour 2023, il sera proposé aux communes qui le peuvent, de rester aux tarifs réglementés pour pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire.

Aide à la rénovation de chaufferie bois

Le SIED 70 participation à hauteur de 40 % du montant HT des études pour le renouvellement des chaufferies bois-énergie (avec ou sans réseau de chaleur) ou, pour l'amélioration des installations de chaufferies bois-énergie, dans la limite d'un coût de 2 000 € HT d'étude pour la rénovation des chaufferies dans les communes où il perçoit la TCFE.

De même, il contribue à hauteur de 40 % du montant HT des travaux neufs dans la limite d'un plafond de subvention de 200 000 € pour un projet de chaufferie bois dans les EPCI et communes de Haute-Saône.

Aide à la rénovation de chaufferie bois

Il est proposé d'établir une aide à hauteur de 40 % du montant HT des travaux de rénovation dans la limite d'un plafond de subvention de 200 000 € HT dans les communes où le syndicat perçoit la TCFE dans les conditions suivantes :

- _ travaux réalisés suite à un audit extérieur par un bureau d'études
- _ travaux sur des installations de plus de 20 ans
- _ aide limitée aux frais de rénovation ou remplacement de la chaudière

Aide à la substitution des énergies fossiles

Le SIED 70 apporte une aide aux études de substitution des énergies fossiles à hauteur de 80% de leur montant, aux communes où le syndicat perçoit la TCFE.

Dans la continuité, il contribue à hauteur de 40 % du montant HT des travaux neufs dans la limite d'un plafond de subvention de 200 000 € pour un projet de chaufferie bois dans les EPCI et communes de Haute-Saône.

Il est proposé d'accompagner les communes où le syndicat perçoit la TCFE dans la mise en place de pompe à chaleur air-eau avec une aide à hauteur de 20% du montant HT des travaux.

Questions diverses ?
